



OBJECTIFS

- Acquérir et maîtriser les connaissances théoriques, réglementaires et pratiques afin de réaliser des prestations de prises de vues à l'aide de drone civil.
- Obtenir l'attestation de formation pratique.

A l'issue de la formation le stagiaire saura :

- Gérer les autorisations de vol, les demandes de dérogation, les demandes de protocole avec les différentes autorités.
- Utiliser la plateforme Alpha Tango pour déclarer son activité, enregistrer ses drones, notifier ses vols aux autorités, réaliser son bilan annuel d'activité.
- Rédiger le Manex.
- Utiliser les différentes plateformes d'aide à la préparation des vols.
- Planifier une prestation en intégrant l'ensemble des contraintes réglementaires.
- Réaliser des plans simples et des plans complexes.

PUBLIC



- Toute personne dont la fonction ou le métier est concerné par l'utilisation de drones télépilotes pour la réalisation de prises de vues aériennes : professionnels de l'audiovisuel, des médias, de la communication. Personnel du secteur du bâtiment, de la construction, de l'inspection technique et de la surveillance.
- Toute personne en reconversion professionnelle souhaitant acquérir une nouvelle compétence.

Pré-requis : Avoir une première expérience du pilotage de drone et un premier niveau de connaissance de la réglementation.



DURÉE

12 heures réparties sur 2 jours en présentiel
Horaires : 9h00-12h00 / 13h00-16h00



DÉLAI D'ACCÈS : 3 à 4 semaines



LIEU

Aéroport Grand Calais
Av Henry Sainsard 62730 Marck



MOYENS

- Salle de formation
- Vaste zone de vol sécurisée
- Drones quadricoptères d'entraînement
- Drones professionnels homologués

ENCADREMENT

- Télépilote drone professionnel en activité
- Titulaire l'attestation d'aptitude aux fonctions de télépilote
- Titulaire du brevet théorique d'ULM

SUIVI ET ÉVALUATION

- Résolution de cas pratiques
- Mise en situations professionnelles
- Questions orales et écrites
- QCM
- Réalisation d'une prestation type



Accessibilité personnes en situation de handicap: prendre contact avec le référent handicap.

PROGRAMME

JOUR 1

La réglementation en vigueur
Catégorie ouverte et catégorie spécifique
Les espaces aériens
Déclarations de vol et protocoles
L'information aéronautique
Le drone et sa station de commande
Paramétrages drone et capteurs
Paramétrages photo et vidéo
Prise en main et premiers vols

JOUR 2

Préparation des prestations
Les plateformes d'aide à la planification
Mises en situations professionnelles
Paramétrage du drone
Vols en vue trajectoires simples
Vols en vue trajectoires complexes
Réalisation de prises de vues
Vols hors vue préparation et suivi
Gestion des pannes et des incidents